



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

TS/JW

P.V. TESS 05

Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

Procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2015

Ordre du jour :

1. 6904 Projet de loi portant modification :
 1. du Code du travail ;
 2. de la loi modifiée du 17 février 2009 portant : 1. modification de l'article L. 511-12 du Code du travail ; 2. dérogation pour l'année 2009, aux dispositions des articles L. 511-5, L. 511-7 et L. 511-12 du Code du travail ;
 3. de la loi modifiée du 3 août 2010 1) portant introduction de diverses mesures temporaires visant à promouvoir l'emploi et à adapter les modalités d'indemnisation de chômage et complétant ou dérogeant à certaines dispositions du Code du travail ; 2) modifiant les articles L.513-3, L.521-7 et L. 523-1 du Code du travail ; 3) modifiant la loi modifiée du 17 février 2009 portant : 1. modification de l'article L. 511-12 du Code du travail ; 2. dérogation, pour l'année 2009, aux dispositions des articles L. 511-5, L. 511-7 et L. 511-12 du Code du travail- Présentation et adoption d'un projet de rapport

2. Divers

*

Présents : M. Gérard Anzia, M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, M. Félix Eischen, Mme Joëlle Elvinger, M. Georges Engel, M. Alexander Krieps, M. Paul-Henri Meyers

M. Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

M. Gary Tunsch, Mme Nadine Welter, du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire

M. Pierre Schloesser, Mme Gaby Wagner, de l'Agence pour le développement de l'emploi

Mme Tania Sonnetti, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Frank Arndt, M. Aly Kaes, M. Marc Spautz, M. Serge Urbany, M. Serge Wilmes

*

Présidence : M. Georges Engel, Président de la Commission

*

- 1. 6904** **Projet de loi portant modification :**
- 1. du Code du travail ;**
 - 2. de la loi modifiée du 17 février 2009 portant : 1. modification de l'article L. 511-12 du Code du travail ; 2. dérogation pour l'année 2009, aux dispositions des articles L. 511-5, L. 511-7 et L. 511-12 du Code du travail ;**
 - 3. de la loi modifiée du 3 août 2010 1) portant introduction de diverses mesures temporaires visant à promouvoir l'emploi et à adapter les modalités d'indemnisation de chômage et complétant ou dérogeant à certaines dispositions du Code du travail ; 2) modifiant les articles L.513-3, L. 521-7 et L. 523-1 du Code du travail ; 3) modifiant la loi modifiée du 17 février 2009 portant : 1. modification de l'article L. 511-12 du Code du travail ; 2. dérogation, pour l'année 2009, aux dispositions des articles L. 511-5, L.511-7 et L. 511-12 du Code du travail**

Suite à des mots d'introduction par Monsieur le Président-Rapporteur, le projet de rapport est adopté avec 6 voix pour (*M. Gérard Anzia, M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, Mme Joëlle Elvinger, M. Georges Engel, M. Alexander Krieps*) et 2 abstentions (*M. Félix Eischen, M. Paul-Henri Meyers*).

Pour le détail du projet de rapport il est renvoyé au courrier électronique n°169705.

2. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Luxembourg, le 17 décembre 2015

Le secrétaire- administrateur,
Tania Sonnetti

Le Président,
Georges Engel